

Call for submission on adaptation actions and plans that could enhance economic diversification and have mitigation co-benefits¹

We thank you in advance for filling out this template with concise, evidence-based information and for referencing all relevant sources. There are several sections in the template: please fill the sections that are relevant to the work of your government or organization. As you will see on the last page of the document, more detailed information on case studies, tools/methods and other knowledge resources for dissemination through the [Adaptation Knowledge Portal](#) is welcome, but optional.

Name of the organization or entity:

GEF Small Grant Program Haiti

STRATÉGIE DU PROGRAMME MICRO FINANCEMENT (PMF) POUR L'UTILISATION DES FONDS DE LA 6^{ème} PHASE OPÉRATIONNELLE (OP6, 2015-2018) HAITI

Type of organization:

Please choose as appropriate:

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Local government/ municipal authority | <input type="checkbox"/> Regional center/network/initiative |
| <input type="checkbox"/> Intergovernmental organization (IGO) | <input type="checkbox"/> Research institution |
| <input type="checkbox"/> National/public entity | <input checked="" type="checkbox"/> UN and affiliated organization |
| <input type="checkbox"/> Non-governmental organization (NGO) | <input type="checkbox"/> University/education/training organization |
| <input type="checkbox"/> Private sector | |

Scale of operation:

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Global | <input type="checkbox"/> Regional |
| <input type="checkbox"/> Local | <input type="checkbox"/> Subregional |
| <input checked="" type="checkbox"/> National | <input type="checkbox"/> Transboundary |

City(ies)/Country(ies)/Rgion/s of operation (if appropriate):

Haiti, but the program is carrying out in two (2) specific regions considered as two protected are of the country:

¹ FCCC/SBSTA/2016/2, paragraph 15 (d)

1.- LA RÉGION DU PARC DES TROIS BAIES

Le Parc des 3 Baies couvre toute la partie côtière du département du Nord-Est à partir de la Rivière Massacre à la frontière avec la République Dominicaine jusqu'à l'embouchure de la Grande Rivière du Nord dans la commune de Limonade dans le département du Nord. Cette aire protégée fut déclarée par décret le 9 Octobre 2013 et couvre une superficie de 90,359 hectares. Cinq communes (Fort-Liberté, Limonade, Caracol, Terrier Rouge, Ferrier) et 7 sections communales sont concernées par l'étendue du parc. Cependant, son aire d'influence couvre une superficie de 122, 545 ha dans les limites de 7 communes (Quartier Morin, Limonade, Caracol, Trou du Nord, Terrier-Rouge, Fort-Liberté, Ferrier) et 10 sections communales (1^{ère} Basse Plaine de la Commune de Quartier Morin, Roucou et 1^{ère} Basse Plaine de la Commune de Limonade, Champin, Glaudine/Jacquesil de la Commune de Caracol, Garcin de la Commune de Trou-du-Nord, Fond Blanc de la Commune de Terrier Rouge, Dumas et Bayaha de la Commune de Fort-Liberté et Bas Maribahoux de la Commune de Ferrier) des départements du Nord et du Nord-Est. La partie marine contient l'un des longs bancs de coraux d'Haïti et également une des plus grandes superficies de mangrove en plus de la présence d'espèces de haute importance pour la conservation de la biodiversité. Des sites historiques, des communautés traditionnelles pratiquent l'élevage, l'agriculture, la pêche, la fabrication de charbon de bois. Depuis 2012, des usines de sous-traitance et de fabrication de tissus se sont installées dans la zone de Caracol provoquant de nouveaux défis sociaux et environnementaux dans la région. Le PMF a une longue tradition d'intervention dans cette région qui a accueilli les premières actions pour la période 2007-2010. Près d'une trentaine d'organisations de cette région ont bénéficié du financement du PMF pendant les dernières phases opérationnelles.

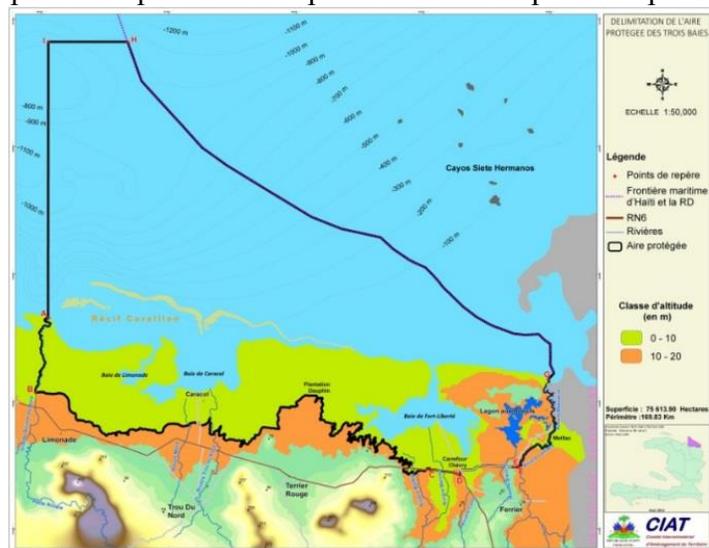


FIGURE 1: CARTE OFFICIELLE DU PARC DES 3 BAIES

2.- LA RÉGION PETIT TROU DE NIPPES À ROSEAUX

Cette région fait l'objet de planification pour sa déclaration comme aire protégée. Elle devrait occuper une superficie de plus de 85 hectares regroupant des écosystèmes marins (mangrove et autres), côtiers et terrestres formant un paysage unique autour de la Presqu'île des Baradères et les Îles Cayemites. Elle s'étend sur six communes de Petit-Trou-de-Nippes à Roseaux (Figure 2) et couvre 17 sections communales des départements des Nippes et de la Grande-Anse. Cette région contient des éléments uniques de la biodiversité, particulièrement des espèces de coraux dont certaines sont en voie d'extinction dans toute la Caraïbe. En dépit de sa fragmentation, la végétation karstique présente sur des îlots et au niveau de la côte y est très typique et présente un fort taux d'endémisme. A l'intérieur de cette région on trouve des milliers de villages dans lesquels les gens pratiquent l'agriculture de subsistance, l'élevage, la production de charbon de bois, l'extraction de bois, affectant du même coup les capacités de résilience du milieu naturel face aux effets des changements climatiques.



FIGURE 2: CARTE DU PARC NATIONAL DES BARADERES (DOCUMENT DE TRAVAIL DU CIAT).

Description of relevant actions/plans or research:

Please describe the actions or plans that your entity has implemented. In case your entity carried out research on such actions/plans, please describe them.

L'objectif du PMF pour la période 2015-2018 concernée par OP6 est de soutenir la création d'avantages environnementaux mondiaux et la sauvegarde de l'environnement mondial grâce à des solutions communautaires et locales qui se complètent et ajoutent de la valeur à l'action au niveau national et mondial. Pour atteindre cet objectif, le PMF va se concentrer sur des actions concrètes au niveau local en finançant des projets communautaires dans les paysages marins et terrestres sélectionnés en prenant soin d'intégrer les priorités nationales et internationales en matière de changement climatique, énergies renouvelables, les dialogues interinstitutionnels, l'agro-écologie, l'inclusion sociale et le partage des connaissances.

Partenariat et financement

L'exécution de l'OP6 repose sur un fort partenariat entre des organismes gouvernementaux, de la société civile haïtienne et de la coopération internationale. En plus du financement du FEM, des négociations sont en cours en vue d'obtenir du cofinancement de la part de partenaires ciblés.

Une stratégie spécifique vise l'obtention de valeurs ajoutées dans l'ensemble des activités dans le secteur de l'environnement pour renforcer celles qui seront mises en œuvre dans le cadre du PO6. En ce sens, deux directions du Ministère de l'environnement travailleront en synergie avec le secrétariat technique du PMF. Il s'agit de la Direction Changement Climatique (DCC) et la Direction Sols et Ecosystèmes (DSE). De plus, pour les zones géographiques ciblées, des partenariats spécifiques avec d'autres projets permettront d'identifier les organisations cibles, de bien cibler les activités afin de trouver de la complémentarité dans les résultats et impacts et de générer des cofinancements en espèces ou en nature.

Des passerelles seront jetées vers d'autres projets du PNUD comme le projet intitulé « Amélioration de la résilience d'écosystèmes et de communautés vulnérables aux changements climatiques et aux menaces anthropiques par une approche « des crêtes aux récifs » de la conservation de la biodiversité et de la gestion de bassins versants ». Ce projet interviendra dans trois sites dont deux sont des priorités

pour la présente stratégie. La BID et l'USAID financent des activités devant permettre la mise en œuvre du Parc des Trois Baies. De plus, le PO6 sera mis en œuvre à une période où beaucoup d'initiatives sont en train d'être mises en place comme le lancement de la 11^{ème} phase du Fond Européen de Développement (FED) et « Haïti prend Racine » de l'Agence Française de Développement (AFD). Par ailleurs, des partenariats seront également instaurés avec des universités locales notamment l'Université d'État d'Haïti (Campus Roi Henri Christophe) et l'Université Quisqueya.

Du côté des organisations de la société civile, un partenariat sera établi avec la Société Audubon Haïti (SAH). Forte de plus de 10 années d'expériences dans les domaines de la conservation, le plaidoyer et l'éducation environnementale sur tout le territoire national, la SAH se révèle un partenaire de choix avec lequel le SGP pourra compter dans la mise en œuvre de l'OP6.

1. Niche du PMF en Haïti

1.1. Alignement avec les priorités nationales

Les priorités nationales en matière de développement ont été définies dans des documents de politique élaborés par le gouvernement d'Haïti. Le plus important est le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH qui est structuré autour de quatre axes d'application :

1. **Refondation territoriale** : identification, planification et gestion de nouveaux pôles de développement dans le cadre de l'aménagement du territoire. Le *programme environnemental* sur cet axe vise à protéger l'environnement par un ensemble de moyens de surveillance et de normes, par la mise en place d'un réseau d'aires protégées, par la restauration de l'environnement naturel et par la bonne gestion et utilisation des forêts. Le *programme de gestion des bassins versants* privilégie la protection de ces derniers à travers des plans de reforestation reposant sur le zonage agro-écologique, la construction d'ouvrages de régulation des crues, le dragage de cours d'eau et de canaux de drainage et la réduction de la vulnérabilité aux tempêtes.
2. **Refondation économique** : Le *programme de modernisation de l'agriculture et de l'élevage* privilégie l'usage de pratiques agricoles susceptibles de protéger les ressources naturelles, la construction et la remise en état de systèmes d'irrigation, et le recours aux principes de la gestion intégrée des bassins versants. Le programme de modernisation du secteur de la pêche prévoit d'axer les pratiques halieutiques sur des études de disponibilités en ressources ainsi que sur la promotion de l'aquaculture afin d'alimenter les marchés nationaux et assurer la sécurité alimentaire.
3. **Refondation sociale** : Accorder la priorité à la création de réseaux sociaux et éducatifs modernes, à la protection de ressources culturelles, au développement de l'action civique, et à la mise sur pied d'un programme d'égalité de genre.
4. **Refondation institutionnelle** : Réaliser la déconcentration et décentralisation du pays, revoir ses cadres juridiques, renforcer les administrations législatives et judiciaires ainsi que les institutions indépendantes, et consolider les collectivités territoriales et la société civile.

En ce qui a trait à l'environnement proprement dit, le document majeur est le Décret-Cadre sur la Gestion de l'Environnement. Plus récemment, Haïti a présenté son CPDN dans le cadre de la conférence de nations sur le changement climatique dans laquelle les priorités suivantes ont été retenues :

- La gestion intégrée des ressources en eau et des bassins versants ;
- La gestion intégrée des zones côtières et la réhabilitation des infrastructures ;
- La préservation et le renforcement de la sécurité alimentaire notamment par le développement de la bioéconomie ;
- La transition énergétique pour réduire la dépendance aux énergies fossiles ;
- L'information, l'éducation et la sensibilisation.

En lien avec ces documents de politique, Haïti dispose d'un ensemble d'outils et d'instruments juridiques et de politiques devant permettre une prise en charge de l'environnement. Au niveau international, Haïti est partie à des conventions et accords environnementaux alors qu'au niveau national le pays est doté d'un ensemble de lois, de décrets et d'arrêtés ainsi que d'instruments de politique publique portant sur la gestion de l'environnement.

Conventions et accords environnementaux

Les conventions globales auxquelles Haïti est partie sont nombreuses. Parmi les plus importantes se trouvent les conventions majeures de Río à savoir la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Convention de Lutte Contre la Désertification (CNULCD) et la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Haïti a aussi ratifié la Convention de Vienne et son Protocole de Montréal (incluant tous ses amendements) portant sur la protection de la couche d'ozone. D'autres accords environnementaux globaux comme la convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (POPs) ou la Convention de Bale sur les Déchets Dangereux sont signés mais ne sont pas encore ratifiés. A ces instruments globaux, il faut ajouter les accords environnementaux régionaux signés par Haïti. Il s'agit notamment de la Convention de 1940 pour la protection de la flore, de la faune et des beautés panoramiques naturelles des pays de l'Amérique ou l'accord tripartite signé avec Cuba et la République Dominicaine portant entre autres actions sur la création du Corridor Biologique dans la Caraïbe.

TABLEAU 1: CONVENTIONS PERTINENTES ET PLANS / PROGRAMMES NATIONAUX ET REGIONAUX.

Conventions de Rio + cadres de planification nationale	Date de ratification / d'achèvement
Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB)	Signature : 2 Juin 1992 Ratification : 3 Aout 1996
CBD Stratégie Nationale pour la Biodiversité et le Plan d'Action (NBSAP)	En cours d'élaboration
Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (ABS)	
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC)	Signée par le Gouvernement le 13 juin 1992 Ratifié par le Parlement, le 25 septembre 1996
Communications nationales (1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème}) UNFCCC	Première et deuxième communications finies, troisième communication en cours de préparation.
Actions d'atténuation appropriées au niveau national UNFCCC (NAMA)	
Plans d'action nationaux d'adaptation UNFCCC (NAPA)	Octobre 2006
Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (UNCCD)	Signée par le Gouvernement le 15 octobre 1994 et ratifiée par le parlement le 25 septembre 1996.
Programmes nationaux d'action de l'UNCCD (NAP)	Juillet 2009

Instruments nationaux

Le cadre légal haïtien sur l'environnement regroupe un ensemble de lois, de décrets et d'arrêtés devant réglementer les actions et les conduites des citoyens vis-à-vis de leur environnement. Le cadre légal haïtien sur l'environnement et les ressources naturelles est constitué de toutes les lois traitant de domaines variés qui sont directement liées à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Sont prises en compte notamment des lois portant sur l'agriculture et l'élevage, l'aménagement du

territoire et l'urbanisme, les ressources halieutiques, la foresterie, les ressources minérales, les ressources en eau, les sols, les aires protégées.

La constitution de 1987 donne les principales directives et orientations relevant des questions environnementales. Le décret-cadre sur la gestion de l'environnement de 2006 passe en revue non seulement l'ensemble des instruments de gestion de l'environnement mais aussi établit les principes directeurs de cette gestion alors que le Code Rural définit des normes d'exploitation des ressources naturelles et prévoit des sanctions en cas de leur mauvaise utilisation.

1.2. Stratégie d'appui du PMF aux priorités nationales

Les sites sélectionnés pour accueillir les projets qui seront financés dans le cadre de l'OP6 font objet d'interventions de l'Etat Haïtien. Ces sont des sites prioritaires pour la conservation de la biodiversité, la lutte contre les effets du changement climatique et contre la pauvreté. Ce sont des sites prioritaires pour la conservation communautaire des paysages marins et terrestres et la mise en pratique d'une agroécologie intelligente innovatrice dans un contexte de changement climatique. Le PMF apportera la complémentarité et la valeur ajoutée nécessaires à la durabilité de ces interventions en intégrant et en relevant la capacité d'intervention communautaire. Dans chaque site d'intervention, le PMF mettra en synergie avec les projets en cours une structure de concertation dans laquelle interviendront également les OSC bénéficiaires des projets. Cette structure facilitera une adéquation et une synergie entre les interventions des projets étatiques et communautaires.

1.3. Potentiel pour la complémentarité et synergie avec les projets FEM dans le pays

Principaux projets FEM récents, en cours de mise en œuvre ou programmés

Le portefeuille financé par le FEM dans le pays tend à s'accroître et à se diversifier d'années en années en Haïti. Aujourd'hui, les principaux domaines focaux touchés à travers les différentes interventions touchent notamment les thématiques liées à l'adaptation aux changements climatiques, à la dégradation des terres et à la conservation de la biodiversité, entre autres.

Projet d'Etablissement d'un Système National d'Aires Protégées Financièrement Soutenable

Il s'agit d'un projet national dont l'objectif est d'arriver en 2014 à la mise en place d'un système national d'aires protégées financièrement soutenable en Haïti. Financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et exécuté par le Programme des Nations Unies pour le Développement pour le compte du Gouvernement Haïtien, le projet SNAP « aborde le problème de l'érosion continue de la biodiversité en Haïti et celui de l'efficacité limitée des aires protégées (APs) dans leur fonction de conservation de la biodiversité. Il tente de répondre à cette problématique en promouvant les investissements de l'État dans les aires protégées ; en augmentant l'efficacité et le rendement des fonds disponibles ; en diversifiant les sources de revenus des aires protégées ». Ce projet se propose globalement de travailler à l'amélioration du système de gouvernance des APs, à la mise en place des partenariats pour accroître leur gestion durable et à la diversification des sources de financement.

Projet de Gestion Durable des Hauts Bassins du Sud-Ouest d'Haïti- Parc National Macaya

Ce projet du Ministère de l'Environnement et de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial et le Gouvernement de la Norvège. Son objectif principal est de contenir la dégradation des ressources naturelles dans les hauts bassins versants du Sud-Ouest d'Haïti. A travers ses deux composantes principales, le projet vise à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et la protection des bassins versants en vue de prévenir la déforestation, l'érosion des sols et d'autres phénomènes liés aux désastres naturels.

Le projet d'adaptation des zones côtières aux CC

Le PNUD, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, exécute ce programme visant l'adaptation des communes situées sur la zone côtière des départements du Sud et du Sud-Est, et comportant des activités concernant la modélisation du climat et le développement d'activités pilote. Le projet appuie également le développement de cartes des risques incluant des projections de l'impact du changement climatique.

Le projet d'adaptation du secteur agricole aux CC

Le projet « Accroître la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables face aux CC et aux menaces anthropiques par une approche de la Montagne à la Mer pour la conservation et la gestion des bassins versants ». Ce projet exécuté par le PNUD vise à fournir un appui pour la réduction de la vulnérabilité des communautés pauvres d'Haïti face aux effets du changement climatique, tout en conservant la biodiversité marine et côtière menacée.

Le projet Approche écosystémique pour la Côte Sud d'Haïti

Ce projet, exécuté par le PNUE et développé à partir de l'Approche basée sur les écosystèmes, vise à relier une zone plus vaste du paysage en vue de protéger les services écosystémiques et de promouvoir l'approche écosystémique. Les modalités de gestion seront élaborées dans les aires protégées mais les leçons apprises et la coordination seront adoptées dans un contexte géographique, économique et socio-économique plus grande.

Le projet de renforcement des capacités d'Haïti pour la mise en œuvre des AME en Haïti

Exécuté par le PNUE, le projet CCCD est un projet de renforcement des capacités qui se propose d'établir des mécanismes institutionnels et les plateformes d'échanges d'informations environnementales en vue de faciliter la mise en œuvre des accords environnementaux multilatéraux auxquels Haïti est partie notamment les trois conventions majeures de Río.

Les interventions récentes ou en cours de mise en œuvre

Les plus récentes interventions sont, pour la plupart, l'œuvre du gouvernement haïtien avec l'appui des partenaires locaux et internationaux. Ces interventions passent par des programmes de renforcement institutionnel, de création de parc naturel, de gestion d'aires protégées, d'aménagement de bassins versants, des projets d'éducation et de sensibilisation sur l'environnement, etc.

Initiative Côte Sud

L'Initiative Côte Sud (CSI) a été initiée par le PNUE en 2011 en appui au Gouvernement. Il s'agit d'une coalition onusienne décentralisée des Agences des Nations Unies (PNUE, PNUD, UNOPS) accompagnant de manière concertée le Gouvernement d'Haïti pour le développement durable et la réduction de la vulnérabilité du Département du Sud d'Haïti. La CSI s'articule autour de 5 programmes thématiques pour le Sud qui sont exécutés sous l'autorité et les directions stratégiques du gouvernement avec le support en coordination, en mise en œuvre et en suivi des Nations Unies. Ces 5 programmes thématiques sont :

1. Mer Sud : Écosystèmes Marins et Gestion Côtière Intégrée ;
2. Terre Sud : Écosystèmes Terrestres et Gestion des Bassins Versants selon l'approche « de la montagne à la mer » ;
3. Route Sud : Routes, Ponts et Débarcadères ;
4. Energie Sud : Sécurité Energétique et Sources Renouvelables ;
5. Gouvernance Sud : Plateformes de Coordination Interministérielle et Municipale.

Projet Macaya-Grand Sud

Le projet Macaya-Grand Sud est la troisième phase de programmation des activités développées par le Programme des Nations-Unies pour l'environnement dans le cadre de l'Initiative Cote-Sud mise en œuvre dans les départements du sud et de la Grand-Anse. Il est axé sur la finalisation des plans de gestion et opérationnels pour le Parc National Macaya, ainsi que le développement de plans de gestion pour 3 zones marines protégées supplémentaires. Il met également l'accent sur le développement des chaînes de valeur de l'agroforesterie sélectionnées.

Le Projet de renforcement des Capacités du Ministère de l'Environnement (PARC)

« Le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Ministère de l'Environnement (PARC-MDE) vise principalement à améliorer la gouvernance environnementale en Haïti. Le PARC renforce les cadres de l'institution tant au niveau central qu'au niveau local et facilite le leadership du MDE pour la prise de meilleures décisions en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Les principaux résultats visés par le projet sont :

- La mise en place des outils institutionnels, stratégiques, légaux et réglementaires afin de développer les structures et organes de gestion du MDE ;
- Le développement de partenariats techniques et financiers pour faire du renforcement des capacités et pour appuyer la mise en œuvre du projet et des structures mises en place.

Le projet AP3C de la Commission Européenne

Le programme d'appui à l'intégration du changement climatique dans le développement national d'Haïti est un programme qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Alliance mondiale contre le changement climatique » (AMCC) de l'Union Européenne. Il vise notamment le renforcement des capacités du gouvernement en matière de prédiction du changement climatique, de monitoring des données hydrométéorologiques et d'évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques. Le programme intervient en complémentarité avec d'autres interventions en cours et vient les compléter en travaillant sur le renforcement de la gouvernance environnementale en prenant en compte les considérations liées au climat.

Energie Sud

Le projet Energie Sud est mis en œuvre par le PNUE en appui au gouvernement haïtien dans le cadre de l'Initiative Côte Sud. Financé par le gouvernement norvégien, ce projet vise l'amélioration de l'accès à l'énergie à travers une meilleure gouvernance, l'éducation, l'accès à des produits d'énergie solaire portables, le développement de micro-réseaux électriques et la production d'énergie renouvelables pour le réseau régional.

Projet Action Contre la Désertification

Le projet « Action contre la désertification (ACD) » est financé par la Commission Européenne et mis en œuvre par la FAO. Il vise à aider les communautés locales d'Haïti à adopter les technologies et les pratiques améliorées de gestion durables des terres et des ressources naturelles. Ce projet permettra le renforcement des capacités des organisations gouvernementales et non-gouvernementales pour lutter contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse. En même temps, elle adressera notamment des questions liées à la gestion durable des ressources naturelles, aux impacts du changement climatique, l'exploitation des ressources ligneuses non durable (production de charbon), la dégradation des terres et la gestion des ressources océaniques et côtières.

1.4. Potentiel de synergie et de complémentarité avec les projets du FEM

Dans le cadre de la nouvelle dynamique créée avec les différentes interventions visant la protection de la biodiversité, l'action du PMF en OP6 ciblera des organisations de la société civile dans les zones identifiées comme riches en biodiversité. Ainsi, le programme interviendra prioritairement dans des complexes d'aires protégées, les deux grandes d'Haïti qui d'ailleurs touchent les départements du Nord-Est, du Nord, de la Grand-Anse et des Nippes. Le parc des Trois Baies couvrant les départements du Nord et du Nord-Est est officiellement une aire protégée depuis 2012. Le complexe Baradères-Cayemites est en voie de déclaration. Par ailleurs, le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) appuyé par le FEM vient de boucler un cycle de 5 ans où il a fourni un important appui technique et financier à des organisations de la société civile pour des travaux de conservation de la biodiversité.

Dans le domaine focal des changements climatiques, ces mêmes régions seront priorisées pour les interventions du PMF OP6. En accord avec l'engagement exprimé par le gouvernement haïtien dans le CPDN de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 31%, des projets de développement sobres en carbone devront être priorisés. Toutes ces zones étant côtières et exposées aux phénomènes de montée de la mer, les activités d'adaptation seront notamment encouragées en complémentarité avec des projets d'adaptation des zones côtières et du secteur agricole ou les projets d'adaptation basée sur les écosystèmes financés par le FEM. Le développement et la promotion de pratiques agro-écologiques innovantes pour augmenter la résilience du secteur agricole face aux changements climatiques seront intégrés dans la plupart des projets.

Dans la lignée du projet FEM Artibonito et des projets Frontera Verde, Libon Vert ou dans le cadre du Corridor Biologique dans la Caraïbe, les interventions du PMF OP 6 dans le domaine focal des eaux internationales devront cibler la zone des Trois Baies. Des projets ciblant la protection des bassins versants, le reboisement, la protection des berges des rivières, la lutte contre l'érosion, le renforcement de la pêche et la lutte contre l'insécurité alimentaire sont fortement priorisées en synergie avec les actions financées par le FEM déjà programmées et qui seront bientôt lancées.

L'exercice de réaligement du PAN-LCD a permis d'avoir de nouvelles orientations sur les interventions à faire dans le domaine de la lutte contre la dégradation des terres et la sécheresse. Ces interventions touchant la lutte contre l'érosion, contre la sécheresse, la promotion de l'agriculture durable et sont en droite ligne des actions menées dans le cadre du projet FEM de renforcement des capacités pour la gestion durables des terres. Les projets adressant ces questions sont pris en compte dans le PMF OP6 et les zones particulièrement ciblées par les opérations sont celles exposées dans les départements du Nord-Est, des Nippes et de la Grand-Anse.

La priorité ne sera pas accordée aux POPs dans les interventions du PMF OP6. En reconnaissant qu'il s'agit d'une question de la plus haute importance pour Haïti, les différentes consultations effectuées auprès des acteurs notamment les OSC n'ont pas montré un grand intérêt de la part de ces derniers à intervenir dans ce domaine. Toutefois, dans les différents projets agricoles qui seront présentés, une composante relative à la lutte contre les POPs sera encouragée.

1.5. Actions menées dans les domaines focaux du FEM

Biodiversité

Haïti a signé et ratifié la CBD depuis 1996. Depuis lors, de nombreuses initiatives ont été prises pour la mise en œuvre de cette convention. Parmi les différentes interventions réalisées dans ce domaine, il faut mentionner entre autres :

- La déclaration de nouvelles aires protégées notamment les premières aires protégées du pays dans les départements du Sud (9 AMP) et du Nord (le Parc des Trois Baies) ;
- Les premiers plans de gestion sont élaborés (Parc Naturel National de Macaya) ou en cours d'élaboration ;
- Les aires protégées sont formellement délimitées et leur bornage est en cours ;
- Le cinquième rapport national est en cours d'élaboration ainsi que le NBSAP ;
- Préparation d'une deuxième phase de mise en œuvre des activités dans le cadre du corridor biologique avec Cuba et la République Dominicaine ;
- La création de deux réserves de biosphère incluant plusieurs aires protégées dans le massif de La Selle et dans le massif de La Hotte ;
- Réalisation de l'Auto-Evaluation des Capacités Nationales pour la mise en œuvre des Conventions de Río (NCSA) ;
- Lancement du projet de renforcement des capacités d'Haïti pour la mise en œuvre des conventions de Río ;
- Mise en œuvre de deux projets (PNUD et PNUE) intégrés priorisant l'approche basée sur les écosystèmes.

Changements climatiques

A l'instar de la CBD, la Convention sur les Changements Climatiques est signée et ratifiée par Haïti qui a adopté différentes mesures pour sa mise en œuvre. Parmi celles-ci, les plus récentes sont :

- L'Elaboration par le pays de sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) en prévision de la participation d'Haïti aux négociations de la COP 21 ;
- La préparation de sa deuxième communication nationale (déjà soumise) et de sa troisième communication nationale (en cours) ;
- Mise en œuvre du programme d'appui à l'intégration du changement climatique dans le développement national d'Haïti (AP3C) ;
- Mise en œuvre du projet d'adaptation des zones côtières au changement climatique ;
- Mise en œuvre du projet d'adaptation du secteur agricole au changement climatique ;
- Réalisation de l'Auto-Evaluation des Capacités Nationales pour la mise en œuvre des Conventions de Río (NCSA) ;
- Lancement du projet de renforcement des capacités d'Haïti pour la mise en œuvre des conventions de Río.

Eaux Internationales

Haïti est un état insulaire qui occupe le tiers de l'île Hispaniola partagée avec la République Dominicaine. Les deux pays partagent aussi des cours d'eau frontaliers. Dans la même veine, en plus de la République Dominicaine, Haïti possède des frontières maritimes avec des pays comme Cuba, la Jamaïque ou la Colombie. Des efforts sont déployés par le pays en vue d'une utilisation rationnelle des écosystèmes dulçaquicoles et côtiers-marins. Parmi les initiatives prises, citons :

- La création du Corridor Biologique entre la République Dominicaine et Cuba dont la préparation de la deuxième phase d'activités est en cours de finalisation ;
- La mise en œuvre des projets transfrontaliers Artibonito, Frontière Verte et Libón Verde avec la République Dominicaine sur les cours d'eau transfrontaliers le fleuve Artibonite et les rivières Massacre, Pedernales et Libón ;
- La création des premières aires protégées marines dans le Nord et dans le Sud ;

- Les projets Mer-Sud, Macaya - Grand Sud, Approche écosystémique pour la côte Sud d'Haïti, Approche Basée sur les Ecosystèmes ;
- La création de deux réserves de biosphère côtière marine ;
- Promotion avec le concours de l'Association Nationale des Pêcheurs Haïtiens de mesures contre les pratiques de pêche jugées destructrices au profit de techniques plus rationnelles.

Lutte contre la désertification et la sécheresse

Haïti a aussi signé et ratifié la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification et la Sécheresse. Des dispositions sont prises à l'échelle nationale pour parvenir à la mise en œuvre de cette convention :

- Elaboration du Plan d'Action National de Lutte contre la Désertification (PAN-LCD) ;
- Réalignement du PAN-LCD ;
- Mise en œuvre du projet de Renforcement des Capacités pour la Gestion Durable des Terres ;
- Mise en œuvre du projet d'action contre la désertification dans la Grand-Anse ;
- Plan d'action binational stratégique avec la République Dominicaine ;
- Elaboration du programme binational incluant 7 projets de réhabilitation de bassins versants frontaliers ;
- Mise en œuvre des projets binationaux Artibonito, Frontière Verte et Libón Verde.

Polluants Organiques Persistants (POPs)

Haïti a signé la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants. A ce titre, des actions sont mises en œuvre par le pays pour être en conformité avec la convention. Parmi les actions réalisées, on peut souligner :

- La réalisation de programmes de formation organisés à l'intention d'Agents Environnementaux chargés de réaliser un inventaire national des Polluants Organiques Persistants (POPs) ;
- La préparation d'un rapport partiel sur les POPs ;
- La campagne de sensibilisation et d'éducation autour de la problématique des POPs y compris, distribution du document de la Convention de Stockholm, publication d'articles de journaux ;
- La création de la Direction de Cadre de Vie et d'Assainissement au niveau du Ministère de l'Environnement.

Description of relevant tools/methods:

Please describe the tools and/or methods that have been developed and/or used.

Key outcomes of the actions/plans undertaken:

2. CADRE DE RÉSULTATS ATTENDUS

TABLEAU 2: COHERENCE AVEC LES COMPOSANTES DU PROJET MONDIAL PO6.

Composantes projets OP6	Cibles CPS	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités
<p><u>Composante SGP 1:</u> <i>Conservation du paysage terrestre ou marin communautaire</i></p> <p>1.1 Les programmes pays du PMF améliorent la conservation et l'utilisation durable et la gestion des écosystèmes terrestres et côtiers marins importants grâce à la mise en œuvre des approches de paysage terrestre ou marin sur la base communautaire dans environ 50 pays</p>	<p>2 aires marines protégées (AMP) pour env. 70 % des ressources d'octroi de subventions</p>	<p>80 hectares de mangroves réhabilités et/ou conservés dans les 2 aires marines protégées pour maintenir la biodiversité 100 pêcheurs formés sur les bonnes pratiques de pêche.</p> <p>Voir Annexes 1 et 2</p>	<p>Rapportage de projet individuel par les équipes pays du PMF</p> <p>Variables de comparaison d'évaluation de base (utilisation de modèles conceptuels et des données de partenaires, selon le cas)</p> <p>Rapport de suivi annuel (AMR)</p> <p>Revue de la stratégie Programme pays (apport CNP)</p>	<p><i>Approximativement. # et la typologie des projets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 à 6 projets de reforestation du littoral par des mangliers et d'autres espèces natives dans les AMP - 5 projets d'apiculture dans les mangroves et autres écosystèmes terrestres adaptés dans les AP - 3 Projets de renforcement des capacités des associations de pêcheurs sur les bonnes pratiques de pêche dans les AMP
<p><u>Composante 2 SGP :</u> <i>Agroécologie Intelligente Innovatrice dans un contexte de changement climatique</i></p> <p>2.1 Pratiques d'agro-écologie qui comportent des mesures pour réduire les émissions de CO₂ et de renforcement de la résilience au changement climatique</p>	<p>Techniques et pratiques agricoles et d'agroforesterie qui maintiennent et/ou augmentent la fertilité, la capacité de rétention d'eau et la couverture des sols.</p>	<p>150 hectares sur lesquels sont testées des pratiques et techniques innovantes d'agroforesterie pour renforcer la résilience au CC Indicateurs d'évaluation de base du paysage</p>	<p>Rapportage de projet individuel par les équipes pays du PMF</p> <p>Indicateurs de résilience socio-écologiques de production des paysages (SEPLs)</p>	<p><i>Approx. # de projets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 projets d'appui au renforcement de la culture du café et du Cacao dans les réserves de biosphère de la Selle et de la Hotte

Composantes projets OP6	Cibles CPS	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités
essayées et testées dans les zones tampons, des aires protégées et des corridors forestiers et largement diffusées dans au moins 30 pays prioritaires		terrestre/marin (à déterminer)	Rapport annuel de suivi (AMR) Revue de la stratégie du programme pays (apport CNP)	<ul style="list-style-type: none"> - 5 projets d'arboriculture fruitière dans les zones tampons des AP - Au moins 10 projets d'appui à des initiatives communautaires ayant trait à des activités d'agroforesterie utilisant des espèces natives permettant la capture de CO₂.
<p><u>Composante 3 du SGP :</u> <i>Co-bénéfices/avantages de l'accès aux sources d'énergie peu émettrices de carbone :</i> 3.1 Solutions d'accès à l'énergie communautaire de faible carbone déployées avec succès dans 50 pays avec alignement et intégration de ces approches dans des cadres plus larges tel que le SE4ALL initié dans au moins 12 pays</p>	<p>Au moins une typologie innovante de solutions adaptées localement démontrée et documentée</p> <p>Au moins 200 ménages vivant dans certaines zones reculées, ont accès à une énergie propre et/ou prennent avantage de la disponibilité de l'électricité dans les infrastructures communautaires (centre de santé, écoles, places publiques, etc...)</p> <p>Co-avantages tels que la résilience, effets sur les écosystèmes, les revenus, la santé et autres rigoureusement estimés</p>	<p>Une technologie d'accès à l'énergie, la micro hydroélectricité communautaire, localement adaptée avec des démonstrations pour l'augmentation et la réplication réussies</p> <p>50 ménages ayant accès à l'énergie avec des solutions communautaires adaptées localement, estimées et appréciées</p>	<p>AMR, Rapport de pays AMR, données de base mondiales, rapports des pays Etudes spéciales du pays</p> <p>Revue de la stratégie du programme pays (apport CNP)</p>	<p><i>Approx. # de projets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 1 projet de micro hydroélectricité communautaire - Au moins 3 projets de mise en place des systèmes d'énergie solaire pour l'alimentation et l'éclairage d'établissements (centres de santé, écoles communautaires, places publiques, bibliothèques communales) dans les zones tampons des AP
<u>Composante 5 du PMF: Politique et plates-formes de dialogue et de</u>	Le SGP Haïti appuiera et encouragera la mise de place de	2 plates-formes de dialogue OSC -	Rapports de projet individuel par les équipes pays du PMF	<i>Priorité niveau mondial</i>

Composantes projets OP6	Cibles CPS	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités
<p><i>planification OSC - Gouvernement (Grantmaker +) :</i></p> <p>5.1 Le PMF soutient la création de la "Politique et plateformes de dialogue et de planification OSC-gouvernement", rachat des partenariats existants et potentiels, dans au moins 50 pays</p>	plateformes de dialogue et de planification OSC - Gouvernement tant au niveau local que national.	<p>gouvernement créés, renforcés, dont une plateforme pour chaque paysage terrestre/marin</p> <p>Les réseaux OSC renforcés si l'un des 25 est leader dans les pays</p>	<p>Base de données PMF mondial</p> <p>Rapport de suivi annuel (AMR)</p> <p>Revue de la stratégie du Programme Pays</p>	<p><i>Priorité transversal du CPS au niveau national</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la création de 5 tables sectorielles environnement (plate-forme de discussion gouvernement-bailleurs-OSC) dans les zones d'intervention du PMF - Création de comités de pilotage (plate-forme de discussion locale autorités locales-OSC locales) pour chaque communauté bénéficiaire du PMF
<p><u>Composante 6 du SGP:</u> <i>Promouvoir l'inclusion sociale (Grant Maker +)</i></p> <p>6.1 Considérations d'intégration du genre appliquées par tous les programmes pays du PMF; Formation sur le genre utilisée par le personnel PMF, bénéficiaires de subventions, membres du CNP, partenaires</p>	Aperçu de l'approche CPS à l'inclusion sociale, y compris les hypothèses en ce qui concerne le contenu national d'appui aux populations vulnérables et marginalisées	<p>Nombre cible de bénéficiaires (genre, jeunes, handicaps et marginalisés)</p> <p>150 femmes et 150 hommes sont formés</p>	<p>Rapports de projet individuel par les équipes pays du PMF</p> <p>Base de données PMF mondial</p> <p>Rapport de suivi annuel (AMR)</p> <p>Revue de la stratégie du Programme Pays</p>	<p><i>Priorité niveau mondial</i></p> <p><i>Priorité transversal du CPS au niveau national</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les projets approuvés et mis en exécution intègrent une stratégie Genre - Au moins 4 projets de formation et de sensibilisation sur l'intégration et la

Composantes projets OP6	Cibles CPS	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités
<p>6.2 Le programme de subvention IP octroie au moins 12 subventions pour renforcer les capacités des IP ; la mise en œuvre de projets par les IPS est prise en charge dans les pays concernés</p> <p>6.3 L'implication des jeunes, des personnes handicapées est en outre prise en charge dans les projets du PMF et les lignes directrices et les meilleures pratiques sont largement partagées avec les pays</p>				<p>participation des femmes dans les mécanismes communautaires de gestion de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 4 projets de formation et de sensibilisation sur l'intégration et la participation des jeunes et des personnes à mobilité réduite dans les mécanismes communautaires de gestion de l'environnement
<p><u>Composante 7 du PMF:</u> <i>Portée mondiale du programme de connaissances basé sur les pratiques du citoyen (GrantMaker+)</i></p> <p>7.1 La bibliothèque numérique d'innovations communautaires est établie et offre un accès à l'information pour les communautés dans au moins 50 pays</p> <p>7.2 Plateforme d'échange d'innovation communautaire Sud-Sud favorise les échanges Sud-Sud sur les questions environnementales mondiales dans au moins 20 pays</p>	<p>Connexions entre le CPS et les priorités mondiales pour la bibliothèque numérique et la plateforme d'Echange d'Innovation SSC</p> <p>(c-à-d. Exemples de technologies testées, avantage comparative et expérience du programme pays du PMF)</p>	<p>3 innovations de pays à partager et diffuser au niveau mondial*</p> <p>* Les exemples peuvent être obtenus de la période, ainsi que les premières phases opérationnelles du Programme de micro financement plus tôt (y compris la mise à niveau des programmes pays)</p>	<p>Base de données PMF mondial</p> <p>Rapport de suivi annuel (AMR)</p> <p>Revue de la stratégie du Programme Pays</p>	<p><i>Priorité niveau mondial</i></p> <p><i>Equipes pays du PMF (CN and AP) Inputs données de base mondiale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une base de données nationale où sont stockées toutes les données, les réalisations et les leçons apprises dans la mise en œuvre du PMF - Mise en place d'un mécanisme de partage d'expériences avec

Composantes projets OP6	Cibles CPS	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités
				le PMF de la République Dominicaine

Please provide information regarding the outcomes of the actions/plans described above, and also provide qualitative assessment and/or quantitative data to substantiate the information, if applicable

Description of lessons learned and good practices identified:

Please consider the following points when describing lessons learned and good practices: (a) effectiveness/impacts of the actions/plans (including measurability of the impacts), (b) efficiency in the use of resources, (c) replicability (e.g. in different locations, at different scales), (d) sustainability (i.e. meeting the current economic, social and environmental needs without compromising the ability to address future needs).

Leçons apprises

A la lumière de l'expérience de la mise en œuvre du PMF, l'évaluation a permis de dégager des leçons apprises susceptibles d'être utilisés pour l'amélioration des projets et programmes futurs. Une leçon apprise ou enseignement tiré est une généralisation, une synthèse des connaissances, une compréhension qui résultent d'une expérience positive ou négative et qui peut être appliqué ou reproduits à d'autres contextes, projets, programmes et politiques.

La mise en œuvre des projets dans le cadre du programme FEM a permis de repérer au moins onze (11) leçons apprises :

- La protection et la régénération des mangroves nécessitent l'implication de plusieurs acteurs comme : les OCB, propriétaires terriens des zones côtières, les autorités locales et les partenaires d'accompagnement comme Village planète ;
- La réussite d'un projet dépend en grande partie de la motivation des bénéficiaires et la compétence de l'instance exécutante ;
- L'appropriation par la population locale constitue une condition essentielle permettant d'assurer la sécurisation de la zone immédiate d'une source par les communautés avoisinante en obtenant une bonne couverture de l'aire sous protection.
- Lorsque l'opportunité est offerte aux acteurs et aux parties prenantes de participer dans les rencontres de planification, de programmation et d'évaluation des projets, il y a une meilleure appropriation des actions ;
- L'application du système agroforesterie nécessite des débours financiers que l'agriculteur ne peut pas supporter à court terme mais doit combler au fur et à mesure par des subventions continues jusqu'à ce qu'il soit indépendant ;
- Les retards enregistrés dans le décaissement des fonds ont des impacts négatifs sur le projet car les prix des matériaux et équipements augmentent au fil du temps ;

- Dans le cas d'activités liées à la plantation, le décaissement de fond doit être effectué en relation étroite avec le calendrier cultural et la saison pluvieuse des zones bénéficiaires ;
- Les conditions socio-économiques des gens peuvent être changées dans la mesure où ils décident de prendre en charge des opportunités qui leur sont offertes par les projets et commencer à investir leurs propres ressources pour générer des valeurs ajoutées (cas de l'atelier d'artisanat installé à Magazen/Capotille (MPM) ou d'ébénisterie d'Aquin pour la production des ruches (SASH).
- Le développement nécessite des hommes et femmes visionnaires et intègres pouvant guider la communauté à atteindre des objectifs communs (Cas de MPM où tout se discutait en assemblée générale dans les moindres détails et où la population locale s'est engagée non seulement avec sa forte participation mais aussi dans la surveillance des acquis d'autres projets qui ont été exécutés antérieurement, noter que les brigades locales se donnent la tâche de contrôler la coupe des arbres, c'est pourquoi la production de charbon de bois est pratiquement prohibée de même que l'élevage libre);
- Les microprojets hydroélectriques sont un catalyseur pouvant aider à l'émergence d'initiatives des communautés là où l'opportunité existe (Cas de MPM).
- Certaines conditions réunies pourraient aider à dynamiser le fonctionnement des comités de pilotage des projets et programmes. Dans la nouvelle composition du Comité de Pilotage du SGP, les institutions représentées et même les personnes sont choisies par rapport à leur intérêt et engagement. Les membres se sentent concernés, s'engagent et se rendent disponible pour faire avancer le Programme, même si les visites sur le terrain de membres sont assez réduites. En plus du choix des institutions et membres représentés dans le comité, l'ambiance de travail au sein du comité semble favorable : capacité d'écoute, travailler en se faisant confiance, savoir travailler en équipe, proactivité. Le président du comité doit avoir de l'expérience et avoir une certaine autorité, la capacité convaincre fermement et gentiment.

LES PRINCIPAUX DEFITS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU CPS AU COURS DE PO6

Les Defits sociaux et environnementaux

- *Manque d'appui politique à la mise en œuvre de l'OP6* : le SGP est une initiative qui soulève beaucoup d'attente au niveau local. Il peut arriver que la mise en œuvre de l'OP6 ne permette d'adresser tous les problèmes et cela risque de provoquer un certain désintérêt de la part des autorités centrales et locales. Le SGP OP6 peut alors ne pas disposer de l'appui politique nécessaire.
- *Instabilité politique* : l'instabilité politique qui secoue Haïti peut provoquer des retards dans la mise en œuvre des activités.
- *Manque de coordination* : Compte tenu du fait qu'il y a plusieurs acteurs qui interviennent et le faible niveau de capacité de coordination au niveau des autorités locales, cette question constitue un facteur de risque dans le sens qu'elle peut être à la base de chevauchements et des confusions des rôles et des attributions dans la mise en œuvre des activités.
- *Non appropriation des communautés locales des activités de l'OP6* : La participation et l'implication des communautés locales est l'une des conditions sine qua non pour la réussite du programme. La possibilité que les organisations locales ne soient pas impliquées dans l'OP6 constitue un risque qui serait atténué avec beaucoup de sensibilisation.

Les Defits ou risques climatiques

- *Événements climatiques extrêmes* : Haïti est un pays très vulnérable. Le niveau de dégradation de l'environnement, son statut d'état insulaire associé au changement climatique rendent le pays très exposé aux événements climatiques extrêmes (sécheresse, inondations, cyclones, etc.) qui peuvent interrompre la mise en œuvre du programme.

Autres Defits possibles

- *Insuffisance de capacités des partenaires* : Tant au niveau central qu'au niveau local, les partenaires du programme auront besoin de développer leurs capacités. L'insuffisance de capacités étant un risque pour l'OP6, le programme veillera à ce que les partenaires directs disposent des compétences requises en même temps qu'il encouragera les initiatives de renforcement des capacités.
- *Corruption* : La corruption et le non-respect des procédures d'achat et de passation des marchés représentent des facteurs de risque de niveau moyen pour le programme. Des dispositions adaptées seront prises pour mitiger ce risque.

TABLEAU 3:DESCRIPTION DES RISQUES

Décrire les risques identifiés	Degré des risques (faible, moyen, élevé)	Probabilité des risques (faible, moyen, élevé)	Mesure prévue d'atténuation des risques
Manque d'appui politique à la mise en œuvre de l'OP6	moyen	Moyen	Plaidoyer auprès des autorités centrales et locales et implication dans la mise en œuvre de l'OP6
Non appropriation des communautés locales des activités de l'OP6	faible	faible	Sensibilisation du public et des organisations locales pour une meilleure participation aux activités de l'OP6

Manque de coordination entre les différentes institutions et les différents projets	moyen	moyen	Mécanismes et structures de coordination existant au niveau central et au niveau local seront utilisés comme plateforme de partage d'information
Instabilité politique	élevé	élevé	Un suivi régulier de l'évolution de la situation politique sera fait en vue de planifier, d'adapter et d'ajuster les activités avec les circonstances
Evénements climatiques extrêmes (sécheresse, inondations, cyclones, etc.)	moyen	moyen	Mise en place de mécanismes de discussion avec les autorités et les partenaires en vue de faire les ajustements correspondant à ces situations spécifiques
Insuffisance de capacités des partenaires à mettre en œuvre les projets en respectant les procédures du SGP	Moyen	Moyen	La sélection prendra en compte l'expérience et la compétence des organisations. Parallèlement des ateliers de formation sur les procédures du SGP seront organisés si nécessaire pour mitiger ce risque
Risque de corruption	Moyen	Moyen	Les Nations Unies disposent d'un ensemble de procédures dont l'application stricte permettra de mitiger ce risque

rs should know about.

Planned next steps (as appropriate):

Based on this experience or research, have next steps been planned to address/study some of the identified challenges, implement, scale up (e.g. from local to national context) or scale out (e.g. from one country to another) such actions/plans?

La prochaine étape consiste en :

Plan de suivi et d'évaluation

Le suivi et l'évaluation du PO6 se fera pour la période concernée se fera à trois niveaux. L'évaluation du plan dans toutes ses composantes constitue le premier niveau. Le second est lié aux paysages marins et terrestres sélectionnés comme régions prioritaire pour l'intervention du PMF et le troisième est celle des projets qui seront financés dans le cadre du PO6.

5.1. Au niveau national le suivi évaluation sera fait suivant le processus normal de surveillance et contrôle des activités du PNUD par rapport à la mise du PO6. Celui-ci suivra la procédure standard. Toutefois, à mi-parcours du PO6, une mission d'évaluation devra se réaliser en considérant les trois niveaux d'évaluation. Un atelier doit être réalisé avec le CNP et autres acteurs afin de redéfinir ou d'ajuster certains points de la stratégie qui seront moins performants. Des indicateurs seront intégrés dans la base de données afin de suivre l'évolution des paysages. Le nombre de parcelles, la dimension de parcelles de forêt énergétique, le nombre de jeunes, de femmes participant dans les projets, le nombre de projets, nombre de communautés atteintes au sein du paysage sont autant de points qui seront intégrés dans la base de données.

5.2 Au niveau du terrain, les activités de suivi se dérouleront en trois étapes subséquentes : des activités d'évaluation avant le début du projet, des visites de terrain tout au cours de l'exécution des activités du projet et finalement, une visite d'évaluation à la fin des activités du projet. Des protocoles d'accord seront signés avec les Universités afin d'intégrer des étudiants dans les projets soit à titre de stagiaires observateurs ou chercheurs préparant leur mémoire.

TABLEAU 4: SUIVI EVALUATION AU NIVEAU DES PROJETS.

Plan de Suivi et Evaluation à l'échelle des projets		
Activité de Suivi & Evaluation	Parties Responsables	Périodicité
Suivi du projet de manière participative	Bénéficiaires	Pendant la durée du projet
Collecte des données de base	Bénéficiaires, Coordonnateur National, Equipe du PMF	Pendant la phase de conception du projet et la phase de formulation de la
Deux ou trois rapports d'étapes et de Rapports financiers (en fonction du calendrier de décaissement convenu par	Bénéficiaires, Coordonnateur National, Equipe du PMF	A toute demande de décaissement de fonds
Plan de travail du projet	Bénéficiaires, Coordonnateur National, Equipe	Pendant la durée du projet
Visite du site ciblé par la proposition de projet (si nécessaire / effectivité des	Coordonnateur National, Equipe du PMF	Avant l'approbation du projet, tel qu'approprié
Visite de suivi de la mise en œuvre du Projet dans son site	Coordonnateur National, CNP	En moyenne, une visite par an, tel qu'approprié
Visite d'évaluation par le Coordonnateur National sur le site du projet (si	Coordonnateur National, Equipe du PMF et CNP	A la fin du projet, tel qu'approprié
Rapport final du projet	Bénéficiaires	Après la finalisation des
Rapport d'Evaluation du projet	Autre partie	Après la finalisation des
Préparation d'une description du projet qui sera incorporée dans la base de	Coordonnateur National, Equipe du PMF	Au début du projet et tout au long de la mise en œuvre du
Collecte des données de base	Bénéficiaires, Coordonnateur National, Equipe du PMF	Pendant la phase de conception du projet et la phase de formulation de la

Deux ou trois rapports d'étapes et de rapports financiers (<i>en fonction du calendrier de décaissement convenu par</i>	Bénéficiaires, Coordonnateur National, Equipe du PMF	A toute demande de décaissement de fonds
--	--	--

TABLEAU 5: PLAN SUIVI EVALUATION AU NIVEAU DU PROGRAMME.

Activités M & E	Objectifs	Parties responsables	Source du budget	Timing/Délai
Elaboration CPS	Cadre pour l'identification des projets communautaires	CN; CNP, parties prenantes, les	Couvert par la subvention préparatoire	Au début de la phase opérationnelle
Revue de la stratégie annuelle du programme pays	L'apprentissage, la gestion adaptative	CN; CNP, CPMT	Couvert par les coûts d'exploitation des programmes pays	Les examens seront effectués annuellement pour s'assurer que le CPS est sur la bonne voie dans la réalisation de ses résultats et de ses objectifs et de prendre des décisions sur toutes les révisions ou les besoins de gestion adaptative
Réunions d'examen continu du CNP des résultats et l'analyse du projet	Evaluer l'efficacité des projets, des portefeuilles, des approches ; l'apprentissage, la gestion adaptative	CN, CNP, PNUD	Couvert par les coûts d'exploitation des programmes pays	Minimum deux fois par an, avec un dédié au M & E et la gestion adaptative à la fin de chaque année de subvention
Rapport annuel Pays (ACR)	Permettre la communication efficace pour le CNP	A présenter par le CN au CNP	Couvert par les coûts d'exploitation des programmes pays	Une fois par an, en Juin

Rapport annuel de suivi – (AMR) enquête pays basée sur l'ACR	Permettre la communication efficace pour le CPMT et le FEM ; présentation des résultats aux donateurs	A soumettre par le CN au CPMT	Couvert par les coûts d'exploitation des programmes pays	Une fois par an, en Juillet
examen stratégique du portefeuille pays	Apprentissage, gestion adaptative pour le développement stratégique du programme pays	CNP	Couvert par les coûts d'exploitation des programmes pays	Une fois par phase opérationnelle

Plan de mobilisation des ressources

Le FMP est financé essentiellement par le FEM. Cependant, il a été remarqué que certains projets intéressants du point de vue de leurs impacts potentiels dans les différents champs thématiques du FEM nécessitent plus de 50,000 USD. Dès lors se pose la question d'identification de compléments de financement. Souvent les organisations bénéficiaires ne disposent pas de capacités à l'interne pour cofinancer les actions ou aller ailleurs pour en trouver d'où l'identification de partenaires potentiels.

2.1. Les potentielles ressources mobilisables

Le choix des zones prioritaires d'intervention pour le PO6 est fonction, entre autre, de la possibilité de créer des synergies avec d'autres initiatives qui permettent d'assurer la durabilité des interventions du PMF et de mobiliser des fonds complémentaires.

Dans le cas des Trois Baies, l'intervention du PMF va consolider des acquis obtenus pendant près d'une décennie d'intervention. Il devra rechercher une synergie particulière avec les organismes chargés de la mise en œuvre du Parc. Un plan de gestion en cours d'élaboration afin de canaliser les interventions pour les cinq prochaines années. L'équipe du PMF local doit influencer les actions qui seront identifiées dans le cadre du programme de développement à élaborer dans ce plan de gestion. De plus, la région du Nord-Est a été déclaré zone prioritaire de développement. Le PMF doit rester à l'affût de toutes les initiatives de planification dans la zone et chercher à les influencer dans leur stratégie de mise en œuvre afin de créer de manière sui-generis les futures relations avec ses actions. Pour ce faire une relation privilégiée devra être établie avec les autorités locales en tenant compte de la possibilité d'influencer l'orientation des dépenses liées au fonds de collectivités territoriales.

Cette dernière considération est encore plus valable dans le cas de la région des Baradères. Il est vivement recommandé à l'Equipe du PMF sous le leadership de Ministère de l'Environnement et le Ministère de l'Intérieur d'organiser une réunion d'information avec les autorités des collectivités territoriales sur la possibilité de cofinancer des actions. La région des Baradères ne bénéficie pas actuellement d'interventions significatives. L'équipe du PMF doit en ce sens se faire le porte-parole de la demande en matière d'actions de développement pour cette région.

En plus des besoins de cofinancement des projets, le PMF doit aussi mobiliser des ressources pour identifier les organisations, informer les partenaires, assurer le suivi et l'évaluation des projets financés. Etant donné les ressources limitées, le PMF doit utiliser les autres initiatives comme véhicule pour ces propres actions. Le PMF pourra bénéficier des études pour l'établissement des lignes de bases dans le cadre du projet EBA pour les deux régions prioritaires. Il devra se tenir au courant de tous les rassemblement et réunions organisées par les autres initiatives, toujours être présent et obtenir la possibilité de faire une présentation du programme.

Les partenaires potentiels

Partenariat gouvernemental

Au niveau gouvernemental, le MDE est le partenaire principal du PMF en tant que maître d'œuvre. De manière particulière, le PMF devra compter sur des structures du MDE comme la direction aux changements climatiques, la direction sols et écosystèmes et l'Agence Nationale des Aires Protégées. Toutes ces structures gèrent des projets avec lesquels il va falloir établir des synergies ou créer des partenariats comme dans le cas du EBA de l'ANAP entre autre.

Les collectivités territoriales sont légalement responsables de la gestion des ressources naturelles de leur territoire. Ainsi, les Maires et les CASEC sont des ressources potentielles pour le succès du PMF en plus qu'ils ont la possibilité de mobiliser des fonds pour cofinancer des actions. Le MICT devient donc un ministère stratégique pour le PMF à côté du Ministère de Planification qui pourrait faciliter l'intégration du PMF dans la planification et donc dans le budget national faisant ainsi du cofinancement une action automatique. Le PMF doit convaincre le MDE de l'accompagner dans ces démarches de création de partenariat non seulement avec les autres organismes gouvernementaux, mais aussi avec ceux de la coopération bilatérale et multilatérale.

Partenaire de la société civile haïtienne

Le principal partenaire du PMF est la Société Civile haïtienne. Les ONGs locales interviennent généralement à travers des organisations communautaires de base (OCB) et constituent ainsi un bon cadre pour développer des partenariats Universités pouvant garantir le succès des actions du PMF. Les universités haïtiennes pourront aussi jouer un rôle important particulièrement dans le suivi et l'évaluation des projets. Le PMF devrait se joindre aux efforts de développement de base de données dans les universités afin faciliter le suivi et l'évaluation de ces projets.

Coopération bilatérale et multilatérale

La DDC de l'ambassade de Suisse finance des actions dans le secteur de l'environnement et le développement comme c'est le cas aussi de l'AFD, de l'UE à travers le BON/FED, l'ACDI et l'USAID. Le PMF devra chercher à établir un partenariat formel avec ces institutions comme il doit le faire avec la Banque Mondiale qui finance des projets dans le secteur de l'agriculture et l'énergie, la BID qui finance la mise en œuvre d'action dans la région des Trois Baies et dans le Sud. Le PMF bien que partie également des Nations Unies pour afin de durabilité ses actions devrait signer des protocoles avec les autres projets des nations unies. Pour cela, un inventaire des projets en exécution ou en cours de planification dans les agences des Nations Unies présentes en Haïti servirait de cadre pour identifier les synergies et les partenariats à mettre en place.

Relevant hyperlinks:

Please provide hyperlinks to sources of information.

1. <http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/ourperspective/ourperspectivearticles/2016/12/20/d-e-l-eau-la-lumiere-micro-hydro-electricite-en-haiti-son-importance-sa-potentialite.html>
- 2.- <https://www.youtube.com/watch?v=l97lfzJwrQ>
- 3.- <http://www.haitilibre.com/article-17766-haiti-social-la-localite-de-magazen-decouvre-l-electricite.html>
- 4.- <http://www.loophaiti.com/content/le-courant-arrive-%C3%A0-magazen>
- 5.- <http://www.haitilibre.com/en/news-17766-haiti-social-the-locality-of-magazen-discovered-electricity.html> (Version anglaise)
- 6.- <http://www.lenational.org/de-lelectricite-2424-a-magazen/>

7.- <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/160002/Fini-le-black-out-a-Magazen>

8.-

<https://www.bing.com/videos/search?q=magazen%2c+haiti&view=detail&mid=598E94AED36641C4621E598E94AED36641C4621E&FORM=VIRE>

9.-

<https://www.bing.com/videos/search?q=magazen%2c+haiti&&view=detail&mid=1C3C152FF20A2A063A051C3C152FF20A2A063A05&FORM=VRDGAR>

2017

10.- <http://www.lenouvelliste.com/article/168448/cinq-projets-approuves-dans-le-grand-nord-par-le-pmf>

Further information:

Please do not hesitate to submit more detailed information on case study(ies), tool(s)/method(s) and/or other relevant knowledge resource(s) that are relevant to economic diversification. The latter will be shared through the [Adaptation Knowledge Portal](#):

- [Case study\(ies\)](#)
- [Tool\(s\)/method\(s\)](#)
- [Other knowledge resource\(s\)](#) (online portals, policy briefs, training material, multimedia material, technical reports and scientific publications)

[Case study\(ies\)](#)

Increasing Production Capacity for the Export of Haitian Organic Coffee

Project Description

For several years, local agricultural communities in Haiti have been producing an organic coffee sold in Europe and North America with the support of the Agricultural Coffee Cooperative Vincent Oge of Dondon (COOPACVOD - Coopérative Agricole Caféière Vincent Ogé de Dondon). Wishing to increase production capacity for export, the cooperative requested in 2012 the financial support of the Small Grants Programme of the Global Environment Facility (SGP/GEF) implemented by UNDP Haiti to regenerate coffee plants and reforest coffee plots. Besides the significant positive economic aspect, coffee production also plays an important role from an environmental point of view as it promotes soil conservation by limiting the degree of erosion. Despite an unstable political situation for more than thirty years in Haiti, this project provided hope for the local populations and generated income for the farmers in the Dondon municipality in the Nord department of Haiti.

Context

Over the past decades, the international coffee price has collapsed with negative impacts for the Haitian population. Farmers have converted their agroforestry systems into open agricultural systems. A general trend towards coal production has developed leading to the cessation of the renewal and maintenance of trees. This trend has led to increased soil erosion coupled with an accelerated agricultural land degradation. However, with the recent upswing of coffee prices, Haitian farmers have regained an interest in the coffee sector after setting it aside for many years.

The Agricultural Coffee Cooperative Vincent Ogé of Dondon was created by about thirty coffee producers in July 1976 in the Dondon municipality with the objective to preserve this unique product, which was on the brink of extinction in the region. Dondon is a very verdant municipality with all the necessary characteristics for a quality coffee and a remarkable aroma. The Cooperative currently gathers 682 members including 400 active members.

In recent years, with the support of COOPACVOD, local farmers have decided to produce an organic coffee to be sold on the international market, mainly in Europe and North America. These farmers made the choice of quality by submitting their product to the standards of the firm "Institute of Marketecology" (IMO), an international quality control body founded in Switzerland in 1989. Since this certification, the Dondon coffee plantations are no longer subject to harmful chemicals, and farmers now only use manure and compost.

However, the results of the research carried out in 2010 by the French Farmers and International Development network (AFDI - Agriculteurs Français et Développement International) and the South-Atlantic Agricultural and Forest Cooperative (CAFSA - Coopérative Agricole et Forestière Sud-Atlantique) in collaboration with COOPACVOD indicated the need for a renewal of aging coffee plants, for the maintenance of existing coffee plants, and for an adequate shade trees management. This study also highlighted the importance of technical assistance to farmers in maintaining a certain quantity and quality of production. Unfortunately, the renewal of coffee plants remained very low due to the lack of available plants and technical assistance. Plots most vulnerable to erosion are those that are most often abandoned because they are no more productive and difficult to access.

In October 2011, the Haitian government and the Inter-American Development Bank (IDB) developed an Agricultural Public Services Strengthening Project (RESEPAG II - Projet de Renforcement des Services Publiques Agricoles) to be implemented until 2017. This project includes supporting producers in providing the seedlings needed to plot the coffee plantations and meet the needs of the farmers. COOPACVOD, which has a functional nursery but produces very limited quantities of coffee plants, has received funding from SGP/GEF to increase the production capacity of its nursery. Within the framework of this project, COOPACVOD plays the role of service provider by producing coffee seedlings for the beneficiary organizations of RESEPAG II.

Key Activities

COOPACVOD developed and implemented an action plan, which includes several activities aimed at increasing the capacity and sustainability of coffee production, in particular by setting up nurseries for large-scale production of seedlings without using pesticides and other harmful chemicals, training of planters, developing marketing actions, developing a quality label, searching for international markets, and increasing the networking of farmers.

The generation of financial resources is mainly possible through coffee exports on the international market, and more specifically on the European market. According to COOPACVOD representatives, international export constitutes a very complex and tedious work process, as it involves monitoring traceability throughout the production chain from the production of seedlings to the maintenance of the plots, through harvesting, hulling, drying, sizing and finally bagging the coffee. Monitoring the storage and transport of coffee to the Cap-Haitien port is also required. This entire process is coupled with a rigorous quality control to meet the requirements of the organic certification, which must be renewed every three years. Finally, the sale of coffee on the national market, sales agreements of seedlings to the Haitian State and other NGOs, as well as the participation fees for members of the cooperative also generate income for coffee producers.

Strategic Partnerships

The National Coordination of SGP/GEF Haiti is constituted of a very small team. It was therefore essential to develop strategic technical and financial partnerships to accompany community organizations in the implementation of their projects. A special partnership has been established between SGP/GEF Haiti and the NGO French Farmers for International Development (AFDI - Agriculteurs Français pour le Développement International). This partnership aims to provide technical support to community organizations located in the north and north-east of the country in the implementation of SGP/GEF funded farmers' projects.

The main activities to strengthen the partnerships with SGP/GEF Haiti include sharing information on the progress of projects implementation, establishing a space for regular dialogue with heads of partner institutions such as local, regional or international NGOs, notably Gruppo di Volontariato Civile (GVC-Italia), AFDI, Village Planète, and Civil Society Platform against Climate Change (PSCCC), Civil Society Organizations such as the Society Audubon Haiti, and Universities such as the Faculty of Agronomy and Veterinary Medicine of the State University of Haiti, and finally the organization of knowledge sharing workshops between the various community organizations funded by SGP/GEF.

Results

Funding from SGP/GEF resulted in the rehabilitation of the COOPACVOD central nursery and the creation of two new decentralized nurseries to facilitate the reforestation and maintenance of the most remote and needy plots. The project also produced over 77,645 coffee plants and led to the reforestation of a total of 19,567 shade trees used as vegetation cover. This new setting leads to improved soil conservation and reduces the rate of soil erosion. During heavy rains, water first falls on the foliage of shade trees, limiting the speed of water before reaching the foliage of the coffee trees. When the precipitation finally reaches the ground, the velocity is then considerably moderate allowing the water to easily infiltrate the soil. The Cooperative trained technicians responsible for plantation monitoring and sustainable plot management. Currently, three communities in the municipality of Dondon (Laguille, Matadore and Brotage) have adopted these sustainable practices of forestry and agriculture, covering nearly 70 hectares of land.

The exchange of information and the visits of this project have encouraged other Cooperatives in other regions and municipalities of the country to carry out similar projects. An outstanding case is the Coffee Cooperatives Network in the Northern Region (RECOCARNO - Réseau des Coopératives Caféières de la Région Nord), which has drawn on the COOPACVOD experience to apply for funding to the SGP/GEF Haiti for a similar project on coffee production. The proposal has just been accepted and validated by the National Steering Committee of SGP/GEF Haiti and RECOCARNO will obtain around US\$ 40,000 to

implement its project. Several medias also relayed the successes of the Haitian organic coffee project, in particular in the national magazine "Le Nouvelliste", on the UNDP Haiti website as well as on the UNDP global website.

Social Inclusion

This project supported by SGP/GEF is actively contributing to the inclusion of different social strata of the Dondon municipality. About 70 young people are involved in setting up new nurseries, maintaining plots, and harvesting coffee. These activities allow them, among other things, to cover their tuition fees. Women also have an important role to play as owners of coffee plantations. They participate in all stages of the coffee transformation process from hulling to cleaning, and bagging coffee beans for export. Approximately 80 women are members of COOPACVOD and actively participate in the management of the cooperative.

Alignment with UNDP's and GEF's Objectives

This SGP initiative and successes align with the strategies and goals of the GEF and UNDP. One of the strategic objectives of SGP in GEF-6 is to arrest or reverse land degradation through supporting developing countries to make transformational shifts towards reduced use of harmful chemicals such as pesticides and by supporting the development and implementation of clean alternative technologies/substances. The UNDP Strategic Plan, 2014-2017, highlights the importance of assisting with the effective maintenance and protection of natural capital, which includes sustainable land management, the restoration of degraded land, and the management of chemicals. Finally, these results also align with the UN Sustainable Development Goals (SDGs) with the Goal 2 "End hunger, achieve food security and improved nutrition and promote sustainable agriculture" aiming to increase agricultural productivity and the incomes of small-scale food producers including through secure and equal access to land; Goal 8 "Promote sustained, inclusive and sustainable economic growth, full and productive employment and decent work for all" aiming to ensure sustainable economic growth with jobs for the entire working-age population and stimulate the economy without harmful effects on the environment; Goal 12 "Ensure sustainable consumption and production patterns" seeking to minimize the use of hazardous chemicals such as pesticides throughout the entire production line; and Goal 15 "Protect, restore and promote sustainable use of terrestrial ecosystems, sustainably manage forests, combat desertification, and halt and reverse land degradation and halt biodiversity loss" aiming to protect and promote the conservation and sustainable use of terrestrial ecosystems, and to restore degraded lands.